

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département de Saône-et-Loire - DAJ - Pôle Contrats - Concurrence

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22710001300688

Ville : Mâcon

Code Postal : 71026

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Identifiant interne de la consultation : DRI.22.108.CB

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Département de Saône-et-Loire

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Voir art.5.1 du règlement de la consultation

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Voir art.5.1 du règlement de la consultation

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Voir art.5.1 du règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 05 décembre 2022 à 12 h 00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Département de Saône-et-Loire

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de matériaux bitumineux coulés à froid sur les routes départementales de Saône et Loire - Année 2023.

Code CPV principal

Descripteur principal : 45233140

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux de matériaux bitumineux coulés à froid sur les routes départementales de Saône et Loire - Année 2023.

Le marché sera exécuté sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un montant maximum de 300 000 euros HT sur la durée du contrat en application des articles R.2162-2 et R2162-4-2° du Code de la Commande publique.

Le marché passé par accord-cadre à bons de commande est passé pour une période allant de la date de notification au 31 décembre 2023.

Le délai d'exécution des prestations sera fixé dans chaque bon de commande conformément aux éléments fixés à l'article 4.1 du CCAP. L'émission des bons de commande ne peut intervenir que pendant la durée de validité du contrat. Ils seront exécutés conformément aux articles R.2162-5 et 6 et R.2162-13 et 14 du Code de la Commande publique.

Mots descripteurs : Voirie ,

Lieu principal d'exécution du marché : Département de Saône-et-Loire

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Les documents à produire (candidature et offre) sont indiqués à l'article 5.1 du règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis : 09/11/2022